

Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières

Cérémonie des vœux, 20 janvier 2023

Le Maire **Eric Vanoni**, prend la parole pour excuser Mme la Préfète, Mme la sous-Préfète, Mme la députée Marie Pochon, M. le Sénateur Bernard Buis, Mme la conseillère départementale Martine Charmet. M. Matheron président de la Communauté de Communes du Diois est représenté par M. Tourreng.

"Je me réjouis que nous nous retrouvions si nombreux ce soir. C'est un rendez-vous fort dans la vie de notre village. Il s'inscrit tout naturellement dans la tradition du mieux vivre ensemble.

Nous n'avons pas eu cette opportunité depuis 2020. C'est la première fois que la nouvelle équipe municipale accueille la population pour lui présenter les enjeux à venir pour la mairie et faire le bilan de l'année écoulée.

Certains projets ont mis beaucoup de temps à se terminer, comme la mairie, le viol du Temple et la cantine. Ces projets ont été initiés par l'ancienne équipe après la fusion des communes de Treschenu-Creyers et de Châtillon-en-Diois...

Je donne la parole aux adjoints :"



Monique Orand : "Nous sommes contents de nous retrouver ! Je vais évoquer 2 points :

- **Le classement des sites d'Archiane et de Combeau.** Les services de l'État ont relancé le projet datant de 1993. Plusieurs réunions d'information et de concertation ont eu lieu avec la DREAL et le cabinet "Sites et paysages" en particulier pour définir le périmètre. Suite à la visite de l'inspecteur général, on a resserré le périmètre. Une enquête publique a été menée du 2 novembre au 5 décembre 2022. Le conseil municipal a délibéré positivement pour ce classement. Nous attendons les résultats de l'enquête publique, puis la décision du Conseil d'État.

- **Le manque de médecin** : notre commune et celles qui nous entourent se trouvent sans médecin. Ce problème est national. La commune a acheté la maison de Pascale Bœuf sur le Champ de Foire. Cette maison bien située doit permettre l'aménagement d'un espace santé, qui pourra accueillir un médecin, voire 2, notre sage-femme, nos infirmières et pourquoi pas un kiné. Nous travaillons actuellement avec un cabinet d'architecte pour finaliser les plans et monter les dossiers de financement. La recherche de médecins est en cours."



Martine Vincent : "Je vais vous parler de l'école, des associations et de nos aînés.



- **L'École** : L'équipe des ATSEM , Valérie Gorin et Émilie Gary a été renforcée par Catherine Marquet , Sylvie Grimaldi et Ingrid G..... de façon occasionnelle. Elles mettent tout en œuvre pour recevoir dans les meilleures conditions les élèves et accompagnent les institutrices. Nous tenons à les remercier tout particulièrement pour ces 3 années COVID, pendant lesquelles elles ont été très sollicitées.

Des travaux sont envisagés dans l'école pour l'isolation des bâtiments (portes, fenêtres et toitures). La nouvelle cantine a pu être opérationnelle après un an de travaux. Mais nous sommes victimes de notre succès : de 65 élèves nous passons à 80 et nous sommes obligés de faire 2 services. La société API restauration qui continue à livrer les repas utilise des produits "bio" et régionaux. La cuisson lente à basse température permet de garder tous les éléments nutritifs. Evelyne Favier travaille à la cuisine, réchauffe les plats et sert à l'assiette. En cas d'absence d'une ATSEM, le remplacement est effectué par des élus.

- **Les associations sont nombreuses** : elles animent et rendent attractive notre commune. Nous remercions tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps. Nous soutenons les associations et les invitons à faire parvenir à la mairie leur demande de subvention pour 2023.

- **Nos aînés** : nous avons pu distribuer cette année un colis de Noël. Ces colis sont très attendus ; une carriole remplace le traîneau et il n'y a pas de rennes !"



Jacques Malod : "Je m'occupe des réseaux. Certains sont assez anciens et nécessitent beaucoup de travaux d'entretien et de réparations coûteuses.

Je vous présente d'abord un bilan : Le village d'Archiane restait le seul sans station d'épuration. Il a fallu de la concertation pour trouver le meilleur emplacement pour la station et l'endroit du rejet des effluents. Ainsi le maximum de résidents ont pu être connectés. Le bilan est positif avec maintenant une station d'épuration dans chacun de nos villages et au bourg centre. Cela nécessite un entretien hebdomadaire réalisé par nos employés communaux qu'il faut remercier.

Maintenant les projets :

- D'abord le collecteur principal de Châtillon. Il suit le Bez depuis le camping jusqu'à la Conche en direction de la station. Ce collecteur fonctionne très mal, ce qui entraîne des débordements parfois

jusque dans les maisons et des rejets dans la rivière. Nous en sommes au début de l'étude.

- La pose de compteurs dans les villages : compter correctement la consommation d'eau potable est important. Cela représentera aussi un avantage pour les habitants actuellement facturés au forfait. Nous commençons aussi tout juste cette opération.

Dans tous les cas, ces projets importants ne sont possibles que grâce à des subventions de l'Agence de l'eau, et du département. Nous bénéficions aussi d'une aide à la maîtrise d'ouvrage du département.

J'ai aussi une 2^e casquette : **la communication** : (remous dans la salle avec les problèmes de micro !).

Le but est de faire connaître l'action de la commune, mais aussi la vie du village. L'outil principal est l'Echo qui paraît chaque mois. À ce propos j'invite les associations et les particuliers à m'envoyer des informations d'intérêt général : il suffit d'une photo et d'un petit texte !

L'action de la commune se retrouve aussi dans le procès verbal du conseil municipal. Vous pouvez le consulter, quand il est approuvé, sur le site web de la mairie ou en mairie.

Enfin abonnez vous par mail ! Vous pourrez lire l'Echo en couleur...

Vous vous souviendrez peut-être de la com, mais les égouts, une fois que c'est enterré, c'est moins sûr ?"



Jean-Louis Petit-Demange :

"Meilleurs vœux !. Je suis en charge du camping et de la piscine et du budget.

Sur le plan touristique, nos sites (Combeau, Archiane) et Châtillon, maintenant parmi "Les Plus Beaux Villages de France", attirent pas mal de monde. 2020 a été une année compliquée à cause du COVID : piscine et camping n'ont pas été rentables. Depuis, 2021 et 2022 sont des années excellentes. On enregistre sur les 2 années un chiffre d'affaire (piscine et camping) supérieur à 300 000 €. Avec un résultat de près de 100 000 €, ceci laisse de quoi investir !

Sur le plan budgétaire : les finances de la commune sont extrêmement saines, et nous le devons à l'ensemble des mandatures précédentes, qui ont géré la commune avec prudence et en "bon père de famille". C'est essentiel de le dire, parce que c'est la continuité qui fait qu'une commune peut se promener de cette façon là !

Le budget communal : il y a 3 budgets, le budget

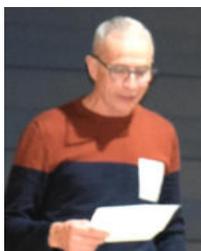
communal et 2 budgets annexes : Eau-assainissement et Camping-Piscine.

Le patrimoine global de la commune est excellent, avec un faible recours au prêt. 93 % de notre patrimoine est complètement payé. On n'a que 6 à 7 % de crédit. Les finances sont très bonnes.

Le compte de résultat (comment fonctionne une année) : pour un chiffre d'affaire de 1,8 Millions d'euros tout compris, le résultat avoisine les 450 000 €, ce qui nous permet d'investir pour entretenir le patrimoine.

Il n'y a pas de souci sur le plan budgétaire ; mais un élément est préoccupant : le budget énergétique est passé en 3 ans de 55 000 à 85 000 € (hausse de 55%). Et pourtant, nous avons mis des Leds dans tout l'éclairage public ! Soyons conscients que sur le plan énergétique ce n'est pas encore gagné ! Pour l'instant nous sommes couverts pour 2023. Après il faut souhaiter que le monde marche un peu mieux que maintenant !

Dans cette mandature on a fait quelques crédits. Pourquoi ? Parce que les taux étaient particulièrement bas (en moyenne inférieurs à 0,7%). Cela permet de voir les investissements futurs avec sérénité."



Michel Corréard : "Je m'occupe de divers travaux.

En lien avec le Parc Naturel Régional du Vercors et afin de permettre aux randonneurs de découvrir d'autres randonnées, il y a **un projet de boucle patrimoniale autour des Nonières** en passant par le Vallon de Combeau. Cette boucle emprunte un sentier qui traverse des lieux de mémoire d'activités agricoles de montagne : foin, brebis, lavande avec alambic pour distiller sur place. Ces lieux sont à préserver et à mettre en valeur. Comme beaucoup de sentiers, celui-ci traverse des propriétés privées ; les propriétaires ont donné leur accord pour le passage et les aménagements prévus.

Un de ces aménagements consiste à consolider la ruine d'une bergerie qui menaçait de s'écrouler et présentait un danger pour les randonneurs. La commune a accueilli un chantier de jeunes venus de tous les coins du monde. Ils se sont installés aux Nonières pendant 2 semaines. Ils ont fait un travail de sécurisation de la bergerie et aussi partagé la vie du village. Dans l'année qui vient il est prévu d'installer sur ce parcours un abri non gardé qui permettra aux randonneurs de faire une halte et se mettre à l'abri. Tout au long du parcours des

informations seront données sur les activités de ces zones de montagne au cours des 5 derniers siècles.

D'autres chantiers sont dans les tiroirs :

- **À Mensac**, suite au départ des locataires, un logement va être complètement rénové. Nous pourrions y accueillir une famille.

- **À Menée**, l'église a besoin d'une rénovation de façade. Un dossier est monté et nous attendons le feu vert du financement.

- **Aux Nonières**, une maison acquise par l'équipe précédente attend qu'une décision soit prise sur sa destination pour y faire des travaux. La toiture a été refaite et toutes les idées sont à l'étude."



Bernard Ravet, conseiller délégué au Patrimoine, à la culture et aux archives.

"Le patrimoine est un mot récurrent : il y a le patrimoine communal dont Jean-Louis a parlé et le patrimoine culturel dont Monique a parlé.

Dans ces 2 dernières années, il y a 2 événements fantastiques :

1- L'attribution du label "Les Plus Beaux Villages de France". C'est la concrétisation d'un rêve construit par la mandature précédente en collaboration avec l'Acspade. Saluons le travail de Bruno Gastoud avec Sylvie Veye-Chareton et toute l'équipe. Cet été on a vu le premier effet avec la présence de Châtillon dans le guide des plus beaux villages de France avec 156 autres villages. Cela apporte à Châtillon un tourisme de gens qui aiment les vieux villages, "un tourisme de qualité". Notre objectif, c'est que ce tourisme fasse vivre le village de Pâques à septembre.

2- Partenariat exemplaire entre la commune et l'Acspade. L'Acspade est à l'origine d'un appel à don via la Fondation du Patrimoine pour restaurer la façade de la mairie. Cet appel a lancé le mouvement qui a permis la réussite d'un projet de rénovation totale de la mairie...

Le label des plus beaux villages, que les Châtillonnais ont pris à cœur, doit être un label vivant, en particulier par la culture. Châtillon a son festival Folk, le festival "Arts et Vigne", une bibliothèque municipale active.

Dans notre village éloigné de tout, le monde associatif reste un accès important à la vie culturelle et on peut remercier toutes les associations qui se mobilisent pour cela."

Le défilé des conseillers !

Eric Vanoni invite les conseillers à se présenter brièvement ; une façon de souligner l'importance d'avoir une équipe.

Dans l'ordre avec leurs domaines d'action principaux :

Jean Philippe Genin : salle des fêtes, piscine, camping

Gregory Bonniot : travaux, piscine, camping

Florent Marcel : travaux, commission appel d'offre

Sylvie Favier : tourisme, Parc du Vercors

Frédéric Sauvet : Réseau, informatique. Frédéric souligne qu'il a pris conscience de l'importance des projets.

Huguette Maillefaud : Mensac, responsable du compostage, commissions déchets et mobilité à la CCD.

Colette Moreau : associations, social, cimetières

Sylvette Martin : social, cimetières

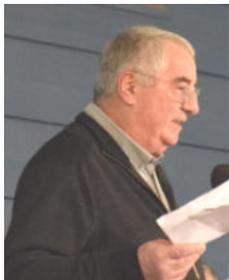
Sont excusés les suivants :

Marielle Barnier : Parc du Vercors, santé grand-âge

Philippe Gudin : santé grand-âge, Finance

Patrick Bégoud : travaux,

Yolande Chaix : finance, listes électorales



Eric reprend la parole :

"Il est important que vous soyez tous conscients que notre commune fonctionne avec l'engagement de femmes et hommes élus qui donnent du temps et de l'énergie à mes côtés, pour que notre commune fonctionne au quotidien.

Nous ne pouvons parler du fonctionnement de la commune sans citer et remercier l'ensemble des employés municipaux :

Ces dames du secrétariat : Martine, Sandra, Rachel, Xavier qui se partage entre l'agence postale et Fleurs et Fontaines, l'équipe de l'école et de la cantine que Martine vous a présenté l'équipe technique : Eric, Régis, Christophe, Nans et Florent qui intervient dans les villages. Ajoutons les saisonniers de la piscine et du camping.

Je remercie tous ceux qui viennent de prendre la parole et je tiens à confirmer que tous s'investissent à leur manière sur leurs missions...

À propos du classement des sites d'Archiane et du rocher de Combeau, je signale qu'à l'unanimité le conseil a voté une motion pour que cela ne soit pas

une entrave à l'agropastoralisme et au développement de la pisciculture d'Archiane...

Je vous signale que l'aménagement de l'entrée ouest viendra poursuivre en 2023 cette volonté d'un aménagement urbain ambitieux. Pour des raisons de subventions, ce projet se réalisera sur une année de plus.

Être parmi "Les Plus Beaux Villages de France" c'est aussi un atout pour la communication de la commune, par exemple pour la recherche d'un médecin. Dans ce domaine il faut continuer notre mobilisation.

Le dynamisme de nos commerçants s'affiche dans la rue des Rostangs : rénovation de façade, une pharmacie flambant neuve, un 8 à huit devenu Carrefour Express, c'est l'occasion de saluer le travail des familles Bernard et Perrier depuis des générations. Et aussi, une nouvelle dynamique pour le café des Alpes, un lifting pour l'hôtel du Dauphiné, une boutique d'artisanat local, la réouverture du tabac-presse, sans parler de l'extension des locaux de l'Herbier du Diois ; il s'en est passé des choses à Châtillon !

Il faut aussi revenir sur les difficultés de nos agriculteurs : sécheresse, coût de l'énergie, ravages du loup sur les troupeaux, l'évolution de notre vignoble en agriculture biologique, les difficultés de commercialisation.

Dans ce contexte toute manifestation culturelle ou sportive est un plus pour Châtillon. À cette occasion, je salue la nouvelle équipe de l'association Châtillon Arts et Vigne et particulièrement Nadia la nouvelle présidente. Je remercie toutes les associations de Châtillon pour leur dynamisme.

Je vous informe qu'en 2023, la fête de la transhumance aura lieu dans notre village. Toujours en 2023, la réunion de l'association des Châtillon de France et d'ailleurs se tiendra à Châtillon.

C'est donc une année 2023 qui s'annonce somptueuse pour notre commune.

En mon nom et celui de tous les conseillers municipaux, je vous présente tous nos vœux de réussite et d'épanouissement personnel, de joie, de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023."

"Vive la commune nouvelle de Châtillon !"

Eric donne la parole à Olivier Tourenng.

Olivier Toureng, représentant de la CCD



C'est un honneur pour moi d'être parmi vous ce soir, parce qu'il y a longtemps qu'on ne s'était pas vu. Un grand plaisir en tant que représentant de la communauté de communes, mais aussi en tant que voisin et ami.

Tout ce qui a été cité ce soir comme actions nombreuses a des retombées à Châtillon, mais aussi dans les communes du canton. Quand on cherche un médecin à Châtillon, on le cherche aussi pour les communes de Glandage, de Boulc et de Menglon.

26 janvier 2023, Assemblée générale du Club de l'Adoux

50 adhérents du Club de l'Adoux étaient présents pour tenir leur assemblée générale au Caveau en présence de Monsieur le maire.

Le président, Serge Baude a fait le compte rendu de l'année 2022 ; il a rendu hommage au doyen du Club, René Gaude, 97 ans, et aux 9 membres qui auront 90 ans ou plus en 2023 (Simone, Micheline, Robert, Reine, Georgette, Janine, Jeanine, Mado et Colette). Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents : Nathalie, Marie-Claude, Marie-France et Claudette. Il a remercié la Mairie pour son soutien.

Bernadette Audra vice-présidente a présenté le programme des activités 2023, conçu en commun avec les associations de Luc en diois, Menglon,

Solaire en diois, Die et la FNACA : 7 excursions d'une journée, 1 voyage de 5 jours, 3 manifestations récréatives locales, et 3 lotos répartis dans l'année.

Patricia Martin a

Je remercie la municipalité, les conseillers, et toi Eric pour le travail que vous faites pour l'ensemble des communes du canton.

Châtillon est attractif comme le Diois est attractif, et c'est une bonne chose pour nous tous, ceux qui sont là depuis longtemps, ceux qui arrivent.

Je formule le vœux que nous soyons en capacité de continuer à accueillir du monde, de toutes générations et particulièrement des jeunes actifs. Encore une fois, tous mes vœux, de bonheur, de santé et surtout de solidarité.

présenté les comptes de l'association qui font apparaître un résultat de 1367,91 € sur l'exercice.

Les membres du conseil d'administration ont été reconduits ; Marc Reboulleau a été élu nouveau membre du conseil.

Les activités hebdomadaires se poursuivent à la salle des associations

- **le mardi après-midi** (tricot – conversation)
- **le vendredi après-midi** (cartes, scrabble, jeux de société, pétanque) qui se termine par un goûter. Tous les participants sont les bienvenus.

Convivialité, bienveillance, tolérance sont les valeurs du Club.

Merci à Pascal Reysset pour la qualité du repas qu'il a servi : c'était beau, c'était bon, c'était copieux, le service était parfait : efficacité, amabilité, gentillesse.



Mardi 17 janvier, Assemblée générale de l'association Châtillon Livres et Rencontres

L'association Châtillon Livres et Rencontres, qui gère la bibliothèque municipale a tenu son assemblée générale, en présence de 16 adhérents, 7 ayant transmis une procuration et en présence de M. le Maire.

Le nombre d'adhérents de la bibliothèque a beaucoup augmenté depuis l'installation place du Reviron au rez-de-chaussée de la Mairie (95 adultes et 48 enfants qui sont venus en dehors de l'école) et c'est avec beaucoup de plaisir que les bénévoles accueillent les adultes, et aussi les enfants qui viennent plus nombreux passer un moment en famille pour lire.

En dehors du prêt de livres, 4 fois par semaine, les bénévoles ont organisé en 2022 plusieurs animations, souvent pour un public familial, qui ont été présentées dans l'Echo de Châtillon au fil de l'année.

Les finances de l'association sont saines, grâce aux ventes de livres et à la subvention de la municipalité.

Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité.

Aucun nouveau candidat ne s'est proposé pour faire partie du conseil d'administration .



Les projets pour 2023 :

- des animations familiales variées pendant les vacances scolaires
- le "*Printemps des poètes*" le 17 mars dont le thème cette année est "frontières" ,
- la "*journée des auteurs*" le 23 juillet, qui permet au public de rencontrer les auteurs locaux et de se procurer leurs ouvrages,
- *un hommage à Jean Oddoz*, et une animation pendant la semaine du festival Arts et Vigne.
- une animation à l'automne dans le cadre du *150^e anniversaire de la naissance de Colette*.
- *Les ventes de livres* sont prévues les 15 et 16 avril et les 28 et 29 octobre.



En janvier : "les nuits de la lecture"

Dimanche 22 janvier, la bibliothèque proposait, dans le cadre des "*Nuits de la lecture*" , de venir partager les plaisirs éprouvés à des lectures qui nous font peur, ou qui évoquent la peur.

5 adultes et 2 enfants ont participé. Des livres ont été lus aux enfants, et les adultes ont échangé autour de textes que chacun avait apporté : récit de montagne, contes, poèmes, romans, ... et de souvenirs de peurs enfantines ... ou d'adultes !

Projet d'animation en février :

"Dis-moi 10 mots" Jeudi 16 février, de 14h30 à 16h30, c'est autour de mots évoquant le temps — *Année-lumière, Avant-jour, Dare-dare, Déjà-vu, Hivernage, Lambiner, Plus-que-parfait, Rythmer,*

Synchrone, Tic-tac— que nous vous proposons de venir jouer, écrire, résoudre des énigmes, parcourir des livres sur le sujet du temps... et fabriquer un objet mystérieux !

Ouvert à tous, adultes ou enfants à partir de 8 ans ; gratuit.

Inscription conseillée : **04 75 21 25 64**

courriel : bibliotheque@mairie-chatillonendois.fr

Bibliothèque de Châtillon en Diois
Place du Reviron

Jeudi 16 février
14h30 - 16h30

Dis-moi 10 mots !

**Venez jouer avec
les mots**

17 janvier 2023, Spectacle Gym de l'école

Gymnastique à l'école ! Se concentrer, maîtriser ses gestes, garder l'équilibre, respecter des consignes, voilà quelques éléments que la gymnastique permet d'inculquer aux enfants.

Le spectacle est amusant de voir les petits, appliqués mais pas trop longtemps, présenter des postures et des équilibres. Avec l'âge on voit l'adresse et la discipline augmenter. Une bonne idée que ce spectacle original.



n.d.l.r. : une panne d'appareil photo n'a pas permis de faire plus de photos !



Demande de subvention pour les associations

Il est temps de faire les demandes de subventions afin qu'elles puissent être examinées à temps par le conseil municipal et inscrites au budget de la commune.

Pour cela la commune demande aux associations de remplir un formulaire simple que vous pouvez télécharger ici en .pdf pour le remplir à la main ou en version texte (.odt ou .docx) pour le compléter dans un traitement de texte.

La demande est à retourner pour la fin février.

Sur le site de la mairie : Informations municipales :
Demande de subventions

Sur l'Echo en pdf cliquez ci-dessous :

<https://www.mairie-chatillonendiois.fr/spip.php?article102>

La Fête de la Transhumance aura lieu à Châtillon-en-Diois les 10 et 11 juin 2023

Pour cette manifestation, annoncée par le Maire lors de la cérémonie des vœux, l'association Châtillon Arts et Vigne et l'ACSPADE organiseront une exposition "Moutons d'hier, moutons d'aujourd'hui" sur le pastoralisme à Châtillon et dans les villages à travers l'histoire. Cette exposition sera illustrée par des photos et des objets de cette activité agricole qui fait partie de notre patrimoine culturel. Elle sera à

nouveau exposée durant le festival Arts et Vigne du 6 au 13 août 2023 . Nous recherchons donc des objets et des photos qui peuvent illustrer ce thème. Bien sûr, nous en précisons la provenance et ce ne sera qu'un prêt. Merci à tous celles et ceux qui pourront nous aider.

Bernard Ravet pour Châtillon Arts et Vigne
Sylvie Veye-Chareton pour l'ACSPADE (Association Châtillonnaise pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et la Défense de l'Environnement)."



Compostage du Champ de Foire

Installé sur le Champ de Foire, le bac de compostage se remplit : l'équipe de bénévoles qui s'en occupe va procéder au transfert du bac de compostage au bac de maturation du stock existant **le 4 février à 11h.**

Si vous êtes intéressé vous pouvez venir assister et éventuellement devenir vous aussi bénévole. Cela prend peu de temps et nous cherchons de nouveaux volontaires.

contact : Huguette Maillefaud via la Mairie



Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X

Complément à l'Echo N° 175
Article oublié ! avec les excuses de la rédaction.

Vendredi 6 janvier 2023 La Galette du Club de l'Adoux

Les membres adhérents du Club de l'Adoux se sont retrouvés pour la traditionnelle galette des rois. Ils ont ainsi inauguré la très belle salle dite des "expositions" de notre mairie rénovée. Une quarantaine de personnes sont venues après avoir, qui joué aux cartes, qui au scrabble, qui au "Rummikub", qui à la pétanque, qui au sortir de la sieste. Tous et toutes ont savouré les galettes à la frangipane de Gaël Sauvet, notre boulanger, et tous et toutes ont apprécié la non moins traditionnelle clairette. Ambiance cordiale assurée.

Rois et reines, en nombre égal, ont coiffé leur couronne Le président a rappelé le prochain rendez-vous pour l'assemblée générale du 26 janvier qui sera suivie d'un repas.

Que l'année 2023 offre à chacune et chacun d'heureux moments en famille et entre amis, et de la joie pour tous !

Nous remercions chaleureusement Monsieur le Maire et son conseil municipal pour avoir mis à notre disposition ce bel espace.

Le conseil d'administration

